



VIGILANCE CITOYENNE

Réunion publique de présentation
27 février 2015

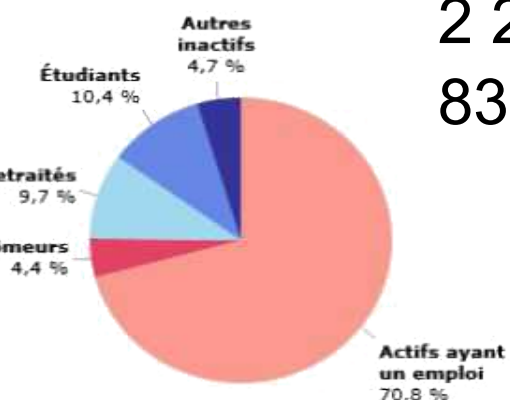


INTRODUCTION

- la Sécurité : le premier droit des citoyens

- Saint-Paul de Varces

2 240 habitants sur une superficie de 1989 ha
835 logements



INFRACTIONS	2012	2013	2014
CAMBRIOLAGES	12	3	6
VOLS LIES A L'AUTOMOBILE	3	1	2
DÉGRADATIONS	6	4	2

- Dispositifs envisagés

- Caméras de surveillance / coût
- Système de « Voisins Vigilants » auquel on préférera le terme de « **Vigilance Citoyenne** »

HISTORIQUE

- Concept né à New York dans les années 1960
- Exporté avec succès au Canada, en Autriche, en Allemagne, aux Pays-Bas et dans les Pays de l'Est.
- La France propose un système reposant sur une vigilance **non agressive**, basée sur **l'observation, la solidarité et l'échange de renseignements avec les autorités municipales et les forces de l'ordre.**
- Déjà 3000 communautés de voisins vigilants sont en place sur le territoire national

VEUREY-VOROIZE

Le dispositif Voisins vigilants arrive

Lutter contre la délinquance et les cambriolages, était une promesse de la campagne des dernières municipales. Le programme par Jean-Jacques Presson, conseiller municipal, les habitants ont pu poser leurs questions. Certains souhaiteraient voir apparaître sur le village, une vidéo surveillance, alors que d'autres, s'inquiétaient déjà des dérives éventuelles d'un dispositif. « Comment me garantir que mes amis qui viennent dîner chez moi, ne seront pas pris pour des voleurs par le voisin vigilant ? », a lancé une habitante inquiète. « Question de bon sens ! Un samedi soir, des allées et venues dans un lotissement sont normales. Par contre si l'on connaît son voisin et que l'on sait qu'il est en vacances, là le dispositif Voisin vigilant prend tout son sens », lui a répondu Annick Bouchard.

Certains habitants inquiets quant aux dérives



FROGES

“Voisins vigilants” : ça continue...

Quelques jours après le vote, en conseil municipal de l'implantation de caméras de vidéosurveillance, voilà que le thème de la sécurité se retrouve...

DOMÈNE

Présentation du dispositif “Voisins vigilants”

Le projet de mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance a été présenté lors du conseil municipal de Domène. Les habitants ont pu poser leurs questions et les élus ont répondu à leurs interrogations.



Le maire de Domène, Jean-Pierre Bouchard, expose le dispositif de vidéosurveillance aux habitants lors d'un conseil municipal.



vivre mieux
CHARVIEU-CHAVAGNEUX
Journal d'information municipale - MAI 2012

OPERATION “PROTECTION VOISINS VIGILANTS” : AYEZ LES BONS REFLEXES...



Les panneaux jaunes situés aux entrées de la ville annoncent “Protection voisins vigilants”. Cette mention, et le petit œil stylisé qui l'accompagne, sont là pour convaincre les cambrioleurs de passer leur chemin. Le principe des “chaînes de vigilance” est simple : constituer un réseau de voisins attentifs à tout risque d'agression ou de cambriolage. Lorsque l'un d'entre eux observe un comportement suspect, il prévient un voisin “référé”, qui évalue la menace et, s'il l'estime nécessaire, relaie l'information vers la Gendarmerie. En cas de vol ou d'infraction commise au responsable du quartier, celui-ci informera les habitants concernés, ce qui permettra à chacun d'être encore plus vigilant. Si vous souhaitez prendre une part active dans ce dispositif, vous pouvez contacter Gérard Joannon, Adjoint à la sécurité, lors de sa permanence le jeudi de 14h à 18h à l'Hôtel de Ville.

Ces dispositions ont eu pour effet de réduire le nombre d'interventions. En effet, la Police Municipale en a effectué 1021 en 2011 contre 1165 en 2010 ce qui représente une baisse de 12,56 %.

Publié 11/06/2013 à 06:00



meylan
ma ville

N° 104 avril-mai 2013

www.meylan.fr



Des voisins vigilants

Pour lutter contre la recrudescence des cambriolages, les élus ont décidé de responsabiliser les citoyens tant qu'acteurs de leur propre sécurité. En signant la convention « Solidarité voisinage », en présence du directeur du cabinet du préfet, Jean Rampon, le 19 février, le maire a donné le coup d'envoi de l'opération.



- Meylan
- Lagnieu
- Domène
- Vaulnaveys-le-Haut
- Trept
- Biviers
- Villette D'Anthon
- Charvieu-Chavagneux
- Saint-Martin Le Vinoux
- Noyarey
- Veurey Voroize
- Jarrie
- Saint-Laurent du pont
- Froges
- Saint-André le Gaz
- Morestel
- Frontonas
- Saint-Nizier à Uriage
- Corbelin
- Satolas et Bonce
- Corenc



Présentation du dispositif **Film**



LE CONCEPT

Le dispositif s'appuie
sur la **vigilance des particuliers**
vivant au sein d'une même zone
géographique
pour **lutter contre la délinquance,**
notamment les cambriolages.

LE CONCEPT

L'engagement civique de volontaires d'une même aire géographique vise à accroître le niveau de sécurité du secteur surveillé dans une démarche collective renforçant les liens entre la population, les autorités municipales et les forces de l'ordre.

LE CONCEPT

Ne se substituant pas aux forces de l'ordre, le citoyen vigilant, par son action, joue un rôle essentiel de cohésion sociale visant à faire reculer l'insécurité.

Le dispositif offre à un quartier, secteur géographique d'être en liaison « organisée » avec la gendarmerie, selon un protocole.

IMPACTS



Accroître le sentiment de sécurité

*Renforcer le lien social
entre les habitants*

Force de dissuasion

*Accroître l'efficacité
de la gendarmerie.*



LES TYPES DE DELINQUANCE

Le dispositif « Vigilance Citoyenne » permet de lutter contre différents phénomènes de délinquance.



CAMBRIOLAGES



DÉGRADATIONS



**COMPOURTEMENT
SUSPECT**

LE ROLE DU MAIRE

- Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé en collaboration étroite avec la gendarmerie, de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.
- **Le maire est un acteur clé de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance sur son territoire.**
(loi du 5 mars 2007)

ROLE DES VOISINS

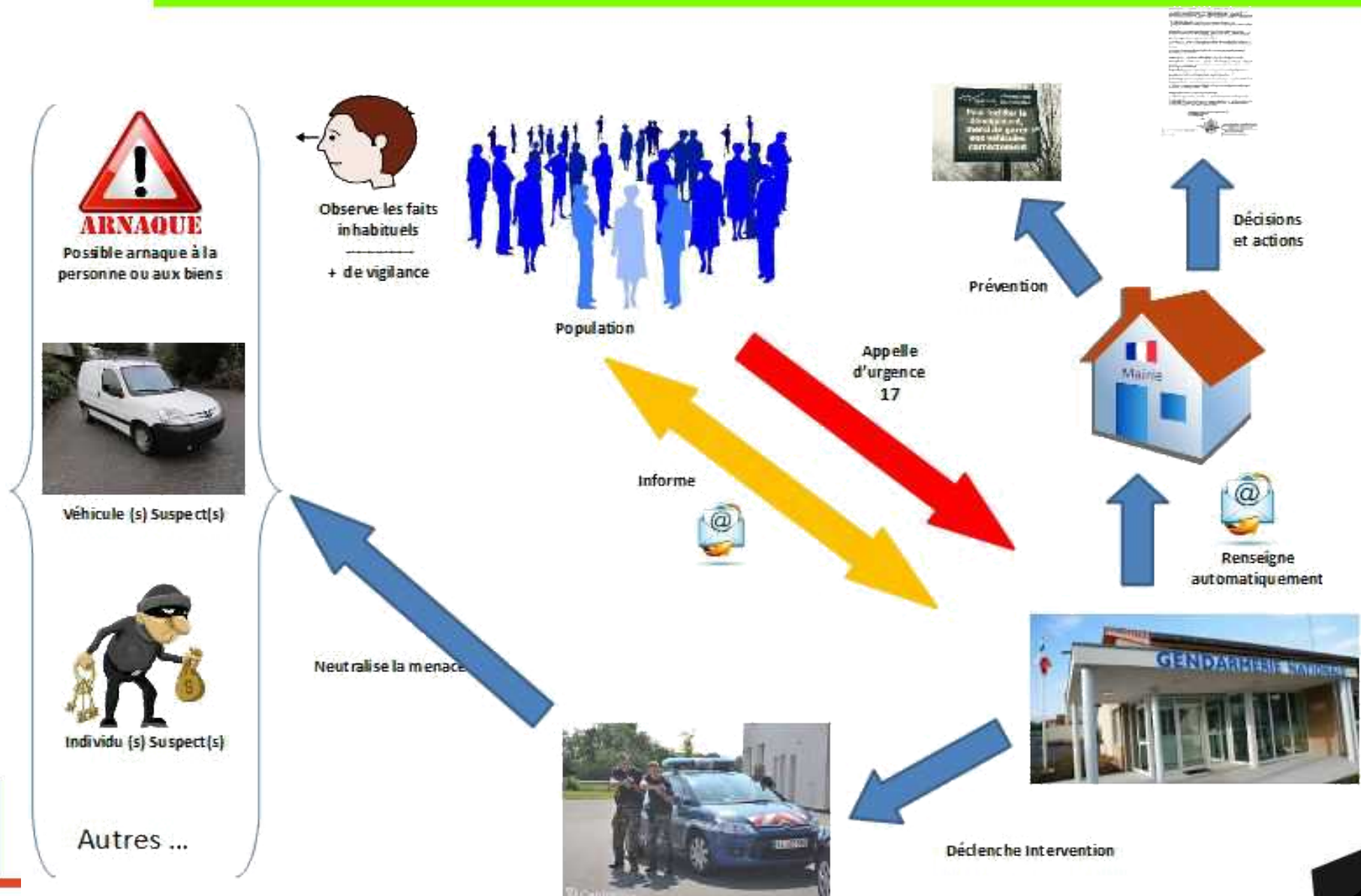
REFERENCES

- **Adopter des actes élémentaires de prévention** (surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier etc...).
- **Signaler tout comportement suspect à la Gendarmerie**

ROLE DE LA GENDARMERIE

- Intervention dès le signalement d'une attitude suspecte
- Exploitation des informations et renseignements transmis
- Diffusion aux citoyens vigilants de conseils de prévention et des phénomènes de délinquance constatés dans la zone surveillée
- Information régulière à M. le Maire des mesures prises suite aux indications fournies par les citoyens vigilants

FONCTIONNEMENT

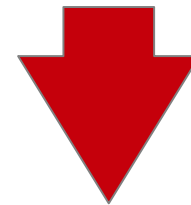


FONCTIONNEMENT

Priorité à l'appel téléphonique pour une action immédiate



Adresse mail
dédiée au dispositif
pour transmettre
les informations utiles



xxx@xxxx.xx

FONCTIONNEMENT



La brigade de gendarmerie de VIF informe les citoyens vigilants

Un véhicule de marque RENAULT TWINGO de couleur bleu ciel a été aperçu à trois reprises en fin de matinée au cours de la semaine écoulée.
Les occupants semblent faire du repérage.

Merci d'alerter la brigade sans délai
si ce véhicule est vu sur la commune.

MISE EN PLACE

ETAPES

ECHEANCES

Information de la population

Janvier – Février 2015

Réunion publique

AUJOURD'HUI

Signature de la charte par les habitants
référéncés

Mars 2015

Convention à la signature par le Maire, le
Préfet et le commandant de Groupement

Mars 2015

Échange d'informations

Avril 2015

Mise en place des panneaux
signalétiques

Avant la fin du
1er semestre 2015

Réunions semestrielles

Octobre 2015

Rapport annuel

Avril 2016

MISE EN PLACE

OBLIGATIONS des voisins vigilants = Respect de la CHARTE

- Ne pas utiliser le dispositif à des fins personnelles
- Ne pas se substituer aux forces de l'ordre
- Ne pas épier son voisin



MISE EN PLACE

Le dispositif CITOYENS VIGILANTS

Ce n'est pas de la délation !

**C'est la participation
à sa propre sécurité
et à celle des autres.**

MISE EN PLACE

**Remise du formulaire
+
Signature de la charte**



A la mairie



A la gendarmerie

L'ESPRIT DE CETTE INITIATIVE

***Devenir citoyen vigilant,
c'est avant tout un état d'esprit
fait de convivialité, serviabilité et solidarité.***



ENTRAIDE



VIGILANCE CITOYENNE

un système de voisins vigilants en liaison immédiate avec la gendarmerie



RETOUR D'EXPERIENCE



meylan
ma ville

N° 104 avril-mai 2013

www.meylan.fr



Des voisins vigilants

Pour lutter contre la recrudescence des cambriolages, les élus ont décidé de responsabiliser les citoyens tant qu'acteurs de leur propre sécurité. En signant la convention « Solidarité voisinage », en présence du directeur du cabinet du préfet, Jean Rampon, le 19 février, le maire a donné le coup d'envoi de l'opération.



QUESTIONS

